

SAONE ET LOIRE
Mairie
71330 DICONNE
Tél.: 03.85.72.00.23



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE
LA COMMUNE DE DICONNE

Envoyé en préfecture le 17/04/2023

Reçu en préfecture le 17/04/2023

Publié le

ID : 071-217101757-20230407-2023D010-DE

S²LO

L'an deux mille vingt-trois et le 7 du mois d'avril à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle du conseil municipal de la mairie sous la présidence de Monsieur Robert COULON, Maire,

Etaient présents : COULON Robert, COLAS Daniel, DUFOUR Maryse, BRISET Sylvianne, POCOBELLO Christiane et MAURY Thomas,

Etaient représentés : JULLIEN Jean-Marc, procuration à POCOBELLO Christiane, Roger BERGERAS, procuration à Maryse DUFOUR, Marion SAVOY, procuration à Daniel COLAS

Etaient absents et excusés :

A été nommé secrétaire de séances : Christiane POCOBELLO

**REUNION DU
7 avril 2023**

Date de convocation :

21/03/2023

Date d'affichage :

13 avril 2023

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 9

Présents ou repres :9

Absents :0

**Délibération
2023-10**

OBJET :

Aménagement terrain multisport – demande de subvention agence nationale du sport suite ajout de 2 options concernant la proposition commerciale d'AGORESPACE-

Monsieur le Maire,

Rappelle au conseil municipal la délibération no 2023-3 du 17 février 2023 concernant le devis de l'entreprise AGORESPACE S.A.S, située 334 rue Bernard Bordier, 60150 Longueuil-Annel afin de réaliser un terrain multisport pour un montant de 54.733,00 € HT.

Il précise qu'il convient de choisir 2 options supplémentaires mentionnées dans le devis concernant :

- ✚ Le mini but brésilien rotomoule (x2) pour un montant de 1329 € HT.
- ✚ Le basketgoal brésilien rotomoule (x2) pour la somme de 5304 € HT.

Cette proposition complémentaire d'un montant de 6633 € HT sera ajoutée à la demande de subvention auprès de l'ANS.

PLAN DE FINANCEMENT TENANT COMPTE DE CET AJOUT :

Dépenses :

Coût du projet HT :

S.A.S. AGORESPACE : 54.733 € HT + 6633 € HT

S.A.S. PELLETIER : 31.984,80 € HT

Total : 93.350,80 € HT

Recettes :

Subvention ANS : 80% maximum soit 74.680,64 € HT

Autofinancement : 20 % soit 18.670,16 € HT

Le Conseil municipal,

après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité,

- **Confirme le choix des devis précités sous réserve de l'obtention des subventions.**
- **autorise Monsieur le Maire à faire la demande de subvention de 80 % maximum au titre des équipements sportifs de proximité dans les zones de revitalisation rural de l'agence nationale du sport sur un montant de travaux de 93.350,80 € HT.**

Fait à Diconne, le 13 avril 2023

**Le Maire,
Robert COULON**

